

Calmettes, François André

Cote de référence FR ANOM COL H 933
Code de communication zone générique = FM, zone cote = H933/calmettesf
Condamné en 1890
Envoyé en Nouvelle-Calédonie
N° matricule 1621

Ce dossier contient notamment

Correspondance particulière

Informations

Relevé par jugement du 28 août 1914

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

